**Ce formulaire est adressé à tous les élèves entrant dans un district scolaire pour la première fois.**

| L’**Enquête sur l’utilisation de la langue** a pour but d'aider l’école à déterminer si votre enfant est admissible au soutien supplémentaire **« Title III** **»** d’enseignement de la langue pour les élèves d'anglais.**Title III** procure un soutien aux élèves apprenant l'anglais, tel que défini par USED. | L’État d’Oregon honore la langue et la culture de ses habitants et respecte les plus de 166 langues de nos écoles, et reconnaît que :* la langue est un élément clé de l’identité culturelle de chaque personne,
* l’héritage et les langues primaires jouent un rôle essentiel dans la réussite académique et culturelle de l'élève, et
* les élèves multilingues/multiculturels possèdent un avantage sur les élèves monolingues et sont prisés dans les placements-carrières.
 |
| --- | --- |

**Nom de l’élève : Classe : Date :**

**Nom du parent/tuteur :**

**Signature du parent/tuteur :**

| **Descriptions** | **Questions** |
| --- | --- |
| **Préférences de communication**Cette question permet à l’école de fournir gratuitement un interprète ou des documents traduits, le cas échéant. ***Cette section est fournie uniquement à titre informatif.*** *Elle ne sert pas à identifier votre enfant pour le test de placement selon l’aptitude en langue anglaise.*  | 1. Quelle(s) langue(s) préférez-vous que l’école utilise pour communiquer avec vous ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| **Éligibilité pour le Soutien au développement linguistique**Cette section permet à l’école de déterminer si votre enfant devrait être testé pour recevoir un soutien en apprentissage de l’anglais académique. ***Cette section sert à identifier votre enfant pour le test de placement selon l’aptitude en langue anglaise.*** *Une réponse autre que « English/Anglais » aux questions n°2, 3 et/ou 4 peut rendre votre enfant admissible au test de placement selon l’aptitude en langue anglaise.* | 1. Quelle(s) est/sont la/les langue(s) primaire(s) utilisée(s) pour communiquer à la maison ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_1. Quelle(s) langue(s) votre enfant a-t-il appris(es) en premier ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_1. Quelle(s) langue(s) est/sont utilisée(s) le plus souvent par votre enfant à la maison ?

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

Ci-après figure la définition d’un apprenant de l’anglais selon le Département d’enseignement des États-Unis.

Le terme d’« Apprenant de l’anglais », lorsqu’il est utilisé pour se référer à une personne, signifie qu’il s'agit d’une personne :

(A) âgée de 3 à 21 ans ;

(B) inscrite ou se préparant à s'inscrire à une école primaire ou secondaire ;

(C) (i) qui n’est pas née aux États-Unis ou dont la langue maternelle est une langue autre que l’anglais ;

(ii) (I) qui est Amérindienne ou Autochtone d’Alaska, ou une personne résidente native des zones périphériques ;

et

(II) qui est originaire d’un environnement où une langue autre que l’anglais a eu un impact significatif sur le niveau d'aptitude en langue anglaise de la personne ; ou

(iii) qui est migrante, dont la langue maternelle est une langue autre que l’anglais, et qui est originaire d'un environnement où une langue autre que l’anglais est dominante ; et

(D) dont les difficultés à parler, lire, écrire ou comprendre la langue anglaise peuvent être suffisantes pour refuser à la personne :

(i) la capacité à satisfaire les standards académiques exigeants de l’État ;

(ii) la capacité à réussir dans une classe ou la langue d’enseignement est

l’anglais ; ou

(iii) l’opportunité de participer complètement à la société.

(ESEA Section 8101(20))